

AIDES AUX ETUDES AGRICA

Les AIDES AUX ETUDES SUPERIEURES AGRICA ANNEE SCOLAIRE 2018- 2019

Action Sociale AGIRC et ARRCO

	SALARIES NON CADRES	SALARIES CADRES
	Alliance Pro ARRCO	Alliance Pro AGIRC
SITUATION de l'enfant à charge	28 ans maximum (rattachement fiscal obligatoire de l'enfant ou versement d'une pension alimentaire)	
Type d'études	<u>Etudes succédant au baccalauréat => Cycle court : BTS - DUT ou 1er - 2ème - 3ème niveau universitaire - Etudes reconnues par l'Education Nationale - Statut étudiant impératif - Etudes supérieures poursuivies à l'étranger dans le cadre d'un dispositif ERASMUS ou assimilé (de type convention inter-universitaire)</u>	
FRAIS pris en charge	Tous frais de scolarité , après déduction des bourses, allocation logement voire autres aides déjà obtenues par ailleurs... Frais d'inscriptions et frais pédagogiques (sauf ordinateurs) - frais de logement (loyer, électricité, gaz, assurance, impôt locaux.) - Sécurité Sociale étudiant	
MONTANT DE L'AIDE par étudiant	C'est la commission des fonds sociaux, composée de vos représentants salariés et d'employeurs, qui fixe le montant.	
CONDITIONS DE RESSOURCES AVIS D'IMPOSITION 2018	Ressources nettes mensuelles < 2 575 €, majorés de 50% par personne supplémentaire au foyer fiscal. Il convient de fournir son avis d'imposition 2018 et son dernier bulletin de salaire, y compris celui du conjoint, ou la notification de chômage, de maladie, d'invalidité et la notification de prestations familiales	
Pour prétendre à l'aide aux études supérieures, le demandeur devra fournir ses avoirs et capitaux bancaires attestés par sa banque.		
CALENDRIER DES DEMANDES	Dépôt avant LE 15 MARS 2019	
COORDONNEES D'AGRICA	AGRICA ACTION SOCIALE 21, Rue de La Bienfaisance 75382 PARIS Cedex 08 www.groupagrlica.com	

Pour solliciter une bourse d'études, il suffit de se rendre sur le site www.groupagrlica.com
Espace salarié ou retraité...Action Sociale ... Soutien financier...Demande d'aide de bourses d'études afin de récupérer la notice d'information et l'imprimé « demande de bourses d'études supérieures »

- Ou d'adresser un email à : actionsociale@groupagrlica.com
- Ou d'appeler le **0821 200 800** pour obtenir un dossier

AIDES AUX ETUDES AGRICA

Les AIDES AUX ETUDES SECONDAIRES AGRICA ANNEE SCOLAIRE 2018- 2019

Action Sociale CCPMA Prévoyance, CPCEA, AGRI Prévoyance

		SALARIES et RETRAITES
		CCPMA PREVOYANCE, CPCEA, AGRI PREVOYANCE
SITUATION de l'enfant à charge et nature des études		Enfants poursuivant des études secondaires et fiscalement rattachés au demandeur (rattachement fiscal obligatoire de l'enfant ou versement d'une pension alimentaire) - Second cycle : 2 ^{nde} , 1 ^{ère} , terminale Ou - Préparant un CAP (suppression BEP) après une classe de 3 ^{ème} , 2 ^{nde} , 1 ^{ère} ou terminale
FRAIS pris en charge		Tous frais de scolarité , après déduction des bourses, allocation logement, aides au transport déjà obtenues par ailleurs. - Frais d'inscriptions et frais pédagogiques (sauf ordinateurs) - frais de cantine et de transport scolaire - frais d'hébergement, d'internat
MONTANT DE L'AIDE par étudiant		C'est la commission des fonds sociaux, composée de vos représentants salariés et d'employeurs, qui fixe le montant.
CONDITIONS DE RESSOURCES AVIS D'IMPOSITION 2018		<p>CCPMA Prévoyance Ressources nettes mensuelles < 2 230 €, majorés de 50% par personne supplémentaire au foyer fiscal.</p> <p>CPCEA - si le demandeur est retraité : ressources nettes mensuelles < 1 727€, majorés de 50% par personne supplémentaire au foyer fiscal. - si le demandeur est actif : ressources nettes mensuelles < 2 032€, majorés de 50% par personne supplémentaire au foyer fiscal.</p> <p>AGRI Prévoyance Ressources nettes mensuelles < 1850 €, majorés de 50% par personne supplémentaire au foyer fiscal.</p> <p>Il convient de fournir son avis d'imposition 2018 et son dernier bulletin de salaire, y compris celui du conjoint, ou la notification de chômage, de maladie, d'invalidité et la notification de prestations familiales</p>
CALENDRIER DES DEMANDES		Dépôt avant LE 15 MARS 2019
COORDONNEES D'AGRICA		AGRICA ACTION SOCIALE 21, Rue de La Bienfaisance 75382 PARIS Cedex 08 www.groupagrica.com

LA CFDT VOUS INFORME ET VOUS RENSEIGNE !

Pour tout renseignement complémentaire nous contacter sur le site : cfdtanjoumaine.com